

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-11682 / 111255
SERCAB SA, 1225 Chêne-Bourg
secteur mécanique (CNC)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H, 1 F
01.04.2008–31.03.2011 (Nouveau permis)
- 08-11715 / 111256
Elfix Production SA, 2304 La Chaux-de-Fonds
production: machines de transferts
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H
14.04.2008–30.04.2011 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-11536 / 101369
ABB Sécheron SA, 1242 Satigny
bobinage transformateurs de traction
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
27 H
01.05.2008–30.04.2011 (Renouvellement)
- 08-11557 / 100053
Usines Industrielles du roulement Bulle SA, 1630 Bulle
Ateliers de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H, 10 F
20.05.2008–30.04.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-11413 / 111211
ElectroLAN SA, 1020 Renens VD
livraison de matériel électrotechnique dans toute la Suisse
besoins spéciaux de consommation
10 H
01.02.2008–31.01.2011 (Nouveau permis)
- 08-11569 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
ligne PP (Perfusion Poches), Ligne Nutrition, Ligne Préparation Solutions,
Maintenance, Stock, Nettoyage-décontamination.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
48 H, 12 F
09.01.2008–30.01.2011 (Modification)
- 08-11591 / 111241
Groupement Tunnel de Bure Portail Sud, 2905 Courtedoux
avancement au tunnelier/entretien
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
4 H
25.02.2008–30.06.2009 (Nouveau permis)

- 08-11592 / 101223
Dixi Polytool SA, 2400 Le Locle
département fraises à fendre et taillage / affûtage des forets et des fraises
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
84 H
01.03.2008–28.02.2011 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 08-11583 / 109229
J.P. Morgan (Suisse) SA, 1211 Genève 11
support-maintenance informatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.03.2008–28.02.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 08-11535 / 109936
VIDEO CLUB AS DE COURONNE, 1207 Genève
location-vente
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
01.05.2008–30.04.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-11558 / 111240
Oracle Software Suisse Sarl, 1215 Genève
IT-Support et Consulting pour les cantons: GE, VD, VS, FR, NE, JU et BE fr.
besoins spéciaux de consommation
5 H, 5 F
01.06.2007–31.05.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 08-11561 / 100016
boxal (suisse) sa, 1782 Belfaux
fonderie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
03.03.2008–28.11.2008 (Nouveau permis)
- 08-11593 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
département Maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.04.2008–31.03.2011 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

– 08-11595 / 100668

B. Braun Medical SA, 1023 Crissier

Ligne Préparation des Solutions (Dpt Prep Sol)

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

9 H

01.04.2008–31.03.2011 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

26 mars 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail